



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations de logement

Question écrite n° 90559

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les conséquences de laisser prolonger les impayés de loyers des locataires qui perçoivent l'allocation de logement de la Caf pendant un an. Un tel délai laisse ainsi grossir la dette jusqu'à la suspension du versement de l'allocation qui crée alors une situation encore plus difficile pour les locataires concernés. Il lui demande quelles dispositions pourraient être prises pour exercer un contrôle à intervalle plus bref au cours de l'année auprès des locataires pour éviter une telle situation.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90559

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11083

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)